Caritas Internationalis

Rapport du Trésorier à la XIXème Assemblée Générale 2007–2011

Table des matières

1. Introduction 3

2. Le Service des finances 4

3. La Commission des finances 4

4. Gestion financière et transparence 5
   - 4.1 Le Secrétariat général
   - 4.2 La confédération Caritas

5. États financiers 2007–2010 6
   - 5.1 Généralités
   - 5.2 Réserves
   - 5.3 Recettes et dépenses
   - 5.4 Fonds affectés temporairement
   - 5.5 Conclusion

6. Rapport du vérificateur à l'Assemblée générale 9

7. Remarques finales 9

Annexe : Sommaire des états financiers 2007–2010 10

1. Introduction

Conformément aux Statuts et au Règlement intérieur de Caritas Internationalis, je soumets à votre examen et approbation mon rapport sur les finances en ce qui concerne les activités du Secrétariat général pendant la période 2007–2010.

Vous vous souviendrez que la XVIIIe Assemblée générale de juin 2007 avait élu Grigor Vidmar à titre de Trésorier de la confédération. M. Vidmar a mis au point un programme d'amélioration et de consolidation des finances du Secrétariat général, qui a par la suite été mis en œuvre. Les principales composantes de son programme étaient les suivantes :

- remplacer le logiciel comptable désuet par un programme moderne et plus souple
- rendre le bilan du Secrétariat général plus transparent en réduisant le nombre de réserves et en identifiant tous les flux de recettes et de dépenses dans l'état des résultats
- adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS)
- rédiger une Politique d'investissement, visant des rendements optimaux avec un risque restreint
- accompagner le Secrétariat général dans la gestion des réserves de sorte que les objectifs 2007 du Plan budgétaire 2007–2010 de Caritas Internationalis soient atteints.

Le 19 février 2010, Grigor Vidmar a démissionné de son poste de Trésorier de la confédération. Sa démission a été acceptée par notre Président le 20 février 2010. Père Erny Gillen, Vice-Président et membre du Bureau, a agi à titre de Trésorier jusqu'à ce que le Comité exécutif (CoEx) puisse élire un Trésorier par intérim. Lors de sa réunion de mai 2010, le CoEx a ratifié l'acceptation de la démission de Grigor Vidmar par le Président et m'a élu Trésorier par intérim.

J'ai poursuivi le travail amorcé par Grigor Vidmar en vue d'assurer une gestion financière plus rigoureuse du Secrétariat général. Ses contributions à la santé financière du Secrétariat général sont louables et je tiens à exprimer ma très grande satisfaction à l'égard de son travail.

De plus, j'ai travaillé à des propositions de mécanismes de financement plus viables des structures de la confédération et j'ai préparé un Cadre financier 2011–2015, qui sera discuté pendant cette Assemblée générale.

À mon arrivée au poste de Trésorier, le Secrétariat général a commencé à déployer un Programme d'amélioration de la gestion (financière) et de la transparence au sein de la Confédération, qui s'adresse à tous les Membres et à notre confédération dans son ensemble, auquel je souscris sans réserve. Vous êtes tous invités à participer activement à ce programme.

Le Règlement 58 établit les devoirs du Trésorier. Je me suis conformé fidèlement à ces derniers au meilleur de mes capacités et je me réjouis que les finances de la confédération soient en bon ordre.

2. Le Service des finances

Le 28 février 2009, Mme Antonietta Grando a démissionné de son poste de chef du Service des finances, après 39 ans de bons et loyaux services consacrés à Caritas Internationalis. Elle a été d'un appui précieux pour plusieurs trésoriers et a résolument adhéré au principe de la transparence du Secrétariat général. La confédération lui doit gratitude et reconnaissance pour son travail.

M. Jacob Winter lui succède en tant que Directeur des finances et de l'administration. Il dirige à la fois le Service des finances et le Service de l'administration.

Je suis heureux de vous signaler que l'effectif du Service des finances – qui est demeuré inchangé – a coopéré efficacement et diligemment avec Grigor Vidmar et moi-même. Il a bien composé avec les innovations introduites durant ces quatre années, qui ont modifié en profondeur de nombreux aspects de son travail. L'adoption des IFRS et du nouveau logiciel comptable n'ont entraîné aucune rupture apparente dans le travail du Service des finances. Ils sont également parvenus à réduire le processus de clôture de fin d'exercice de trois semaines en 2010 (États financiers 2009) et d'une semaine supplémentaire en 2011 (États financiers 2010). Le séisme en Haïti de janvier 2010 a entraîné un prodigieux élan de générosité de la part des sympathisants de Caritas et un volume considérable de dons à Caritas Internationalis, que le personnel des finances a traités d'une façon ordonnée et transparente.

3. La Commission des finances

Après l'Assemblée générale de 2007, la Commission des finances (CoFin) a été présidée par Grigor Vidmar en qualité de Trésorier. J'étais alors membre de la Commission, avec Ivonne Campos (Uruguay), le prof. John Ddumba (Ouganda) et Laura Cassell (États-Unis).

Après mon élection à titre de Trésorier par intérim, aucun nouveau membre ne s'est ajouté à la CoFin.

La CoFin s'est réunie huit fois depuis l'Assemblée générale de 2007. Les cinq premières réunions ont été présidées par Grigor Vidmar, la sixième par le père Erny Gillen et les deux dernières par moi-même. La présence aux réunions était de près de 100 pour cent. Je tiens à remercier les membres de la CoFin pour leurs longues années de service et les réflexions et les contributions qu'ils ont apportées. Leurs conseils et les conclusions des discussions de la CoFin ont été une base fort utile pour les propositions que les divers trésoriers ont soumises au Bureau et au CoEx.

La Secrétaire générale, qui a assisté à toutes ces réunions, a régulièrement tenu au courant la CoFin des nouveaux développements au sein de la confédération et de ses structures de gouvernance ainsi que des questions stratégiques.

Grigor Vidmar et moi-même sommes allés à Rome, non seulement pour participer aux réunions du Bureau, du CoEx et de la CoFin, mais aussi pour des séances de travail au Secrétariat général. Celles-ci visaient l'exécution des fonctions de trésorier au chapitre de la surveillance des budgets et du contrôle interne, tout autant que l'approfondissement des discussions politiques relatives aux mécanismes de financement de la confédération et à la Politique d'investissement du Secrétariat général.

Les états financiers du Secrétariat général de chacun des quatre exercices ont été vérifiés par Deloitte et Touche S.p.A. (Rome), qui a contribué de manière substantielle à l'introduction des IFRS. Je tiens à remercier les vérificateurs pour leur excellente relation professionnelle et leur examen minutieux, objectif et complet de nos comptes, qui ont aidé le Service des finances et moi-même à atteindre un niveau élevé de transparence. L'associé principal de Deloitte a assisté à toutes les réunions de printemps de la CoFin au cours desquelles les états financiers ont été examinés.

4. Gestion financière et transparence

Les quatre dernières années ont été marquées par un certain nombre de défis dans le domaine des finances, dont les plus notables étaient l'adoption des normes internationales d'information financière, la création d'un nouveau modèle de financement plus viable des structures de la confédération (qui feront partie du Cadre financier 2011–2015) et le lancement d'un programme concernant les normes de gestion (financière) et de transparence au sein de la Confédération.

4.1 Le Secrétariat général

En 2007 et 2008, Grigor Vidmar a obtenu l'approbation du CoEx pour un certain nombre de mesures qui devaient renforcer la transparence du Secrétariat général. Le système des réserves a été radicalement simplifié et le Fonds de soutien institutionnel – une réserve dissimulée qui servait de ressource pour le soutien aux structures régionales – a été intégré à la Réserve générale. Dès lors, les recettes et les dépenses relatives à ce fonds ont été identifiées dans l'état des résultats du Secrétariat général (état des recettes et des dépenses).

Une autre étape essentielle dans l'amélioration de la transparence financière du Secrétariat général a été accomplie par l'adoption des normes internationales d'information financière avec les états financiers de 2008. L'information financière est maintenant conforme aux normes et sa présentation est comparable à celle utilisée par d'autres organisations internationales.

La gestion financière du Secrétariat général a été facilitée par l'introduction du nouveau logiciel comptable en septembre 2009 et la mise au point d'un nouveau format de présentation de l'information de gestion, étroitement lié aux IFRS. Il est maintenant possible de budgétiser et de produire des rapports au niveau des managers individuels, ce qui permet la prise de mesures immédiates s'il y a lieu.

4.2 La confédération Caritas

Le Cadre stratégique 2007–2010 a établi comme quatrième secteur prioritaire le renforcement de la structure de la confédération. Un élément important de la priorité stratégique était l'élaboration de normes de gestion et de transparence.

Le succès de la collecte de fonds en 2009 a permis au directeur des finances et de l'administration de budgétiser et de lancer un programme qui était en préparation depuis un certain temps. En avril 2010, on a recruté un coordonnateur de programme, un consultant qui avait acquis une vaste expérience de Caritas et des finances ecclésiales et qui avait aidé une conférence épiscopale à améliorer la qualité de sa gestion (financière) et sa transparence dans ses diocèses.

Le programme – aujourd'hui intitulé « Améliorer la gestion (financière) et la transparence au sein de la confédération Caritas » – a démarré par la création d'un outil dont les membres pourraient se servir pour évaluer leurs forces et leurs faiblesses. On a procédé à un essai pilote auprès de onze membres de l'Asie et de l'Océanie et l'évaluation de la phase pilote a par la suite été mise à la disposition de tous les Membres. En décembre 2010, le Président de Caritas Internationalis et la Secrétaire générale ont invité les Membres à participer au programme et à se servir de l'outil d'autoévaluation. Ils ont souligné la nécessité de la participation active des instances de gouvernance et des divers niveaux de gestion des Membres à cette autoévaluation.

Les prochaines étapes du programme seront :

- le développement, en étroite collaboration avec les Organisations membres et les Régions, d'un programme de renforcement des capacités qui complétera les programmes et les initiatives de renforcement des capacités actuels;
- la création d'une base de données des bonnes pratiques qui sera mise à la disposition de tous les Membres par le nouvel Extranet qui sera présenté sous peu.

Le programme prendra fin en 2013, avec une phase d'évaluation et la présentation d'un nouveau document de politique de Caritas Internationalis décrivant des normes de gestion (financière) et de transparence pour notre confédération et ses Membres. Ce document sera présenté aux organismes de gouvernance compétents pour approbation.

Le programme est mis en œuvre par une équipe composée de trois membres, dont le coordonnateur est également la personne ressource pour nos membres *anglophones*. Un deuxième membre de l'équipe, qui accompagne les membres dont l'espagnol est la langue de travail, a été recruté en août. Un membre francophone s'y ajoutera aussitôt qu'un candidat qualifié se présente. Pour le moment, le directeur des finances et de l'administration agit en tant que personne ressource pour ces membres.

J'espère que le programme suscitera l'adhésion de la plupart des membres, sinon tous. Il s'agit d'un investissement important dans les normes de gestion et de transparence de notre confédération, qui apportera un appui considérable à notre réputation en tant que réseau international et à nos initiatives de collecte de fonds auprès des donateurs institutionnels. De plus, il nous aidera à améliorer notre transparence envers nos bénéficiaires ultimes et il répond à l'appel du Saint-Père dans *Deus Caritas Est* (31), qui décrit la compétence professionnelle comme « une des premières nécessités fondamentales » pour pouvoir partager un souci authentique de notre prochain comme expression de notre foi.

J'espère également que nous recevrons davantage de soutien financier pour la prolongation du programme après 2013, de sorte que la confédération puisse maintenir et développer davantage ses normes dans ce domaine. Enfin, j'aimerais inviter de nouveau tous les membres à y participer activement.

5. États financiers 2007–2010

Un sommaire des états financiers 2007–2010 est présenté en annexe. La situation par rapport au Cadre financier pour la même période est expliquée dans les paragraphes ci-dessous.

5.1 Généralités

Le Trésorier qui a fait rapport à la XVIIIe Assemblée générale était Anthony Curmi. Il a présenté un Cadre financier (Plan budgétaire) pour 2007–2010 qui avait pour objectif fondamental de préserver l'équilibre financier.

Il a expliqué que les services du Secrétariat général demandés par la confédération ne pourraient être financés par les cotisations qui étaient demeurées au même niveau pendant de nombreuses années. Il a calculé un déficit structurel d'environ 550 000 € par an. Ce déficit structurel devait être couvert par la collecte de fonds externe. Seul l'ajout à cet objectif d'une somme de 2,25 millions d'euros provenant de la collecte de fonds au cours des quatre années 2007–2010 permettrait d'atteindre le seuil de rentabilité.

La proposition d'Anthony Curmi pour le Cadre financier 2007–2010 a été approuvée par la XVIIIe Assemblée générale.

Anthony Curmi avait également mentionné l'épuisement progressif du Fonds de soutien institutionnel (FSI) dans son rapport à l'Assemblée générale. Le Fonds alimenté par le produit des placements et des ventes de propriétés a servi à financer l'appui du Secrétariat général aux coûts des structures régionales. L'écart entre les recettes et les dépenses du Fonds s'est élevé à plus de 175 000 € par an en 2007 et en 2008. Cet écart n'est pas reflété dans le Plan budgétaire 2007–2010, car ces flux n'ont pas été identifiés dans l'état des résultats du Secrétariat général (état des recettes et des dépenses).

Comme il est mentionné ci-dessous en 4.1, en 2008 le CoEx a décidé que le FSI serait intégré à la Réserve générale et que ses recettes et dépenses seraient dorénavant présentées dans l'état des résultats.

Avec cette modification de politique, le Plan budgétaire 2007–2010 a en effet été rajusté : l'objectif de l'équilibre des recettes et des dépenses a été réduit de 175 000 € par an, ce qui se traduit par une baisse prévue des réserves de 0,7 million d'euros au cours de la période de quatre ans.

5.2 Réserves

Si nous comparons maintenant les objectifs des réserves du Plan budgétaire 2007–2010 aux résultats réels, nous constatons que la situation a été beaucoup plus favorable que les prévisions :

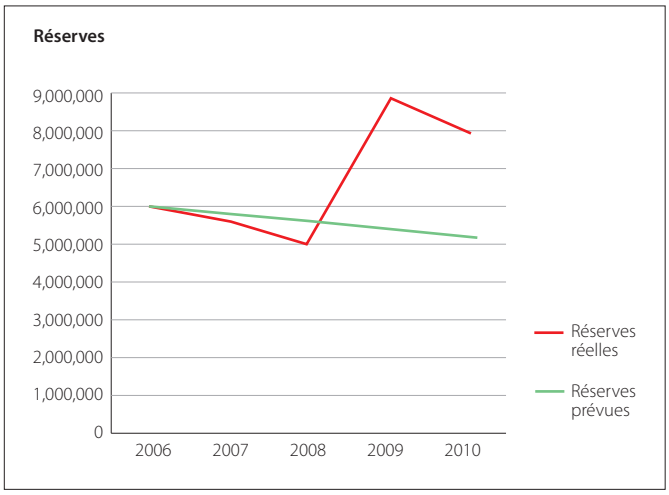

Le 31 décembre 2010, les réserves s'élevaient à 7,9 millions d'euros, par rapport à des prévisions de 5,3 millions d'euros. C'est surtout la collecte de fonds qui a permis la constitution de réserves additionnelles, car elle a dépassé de beaucoup l'objectif fixé par la XVIIIe Assemblée générale. Dans les paragraphes ci-dessous, je présente une explication plus détaillée des écarts entre les résultats réels et le Plan budgétaire.

5.3 Recettes et dépenses (non affectées)

La croissance des réserves est principalement attribuable aux revenus qui étaient beaucoup plus élevés que prévu. Le total des charges en 2007–2010 était plus ou moins au niveau prévu.

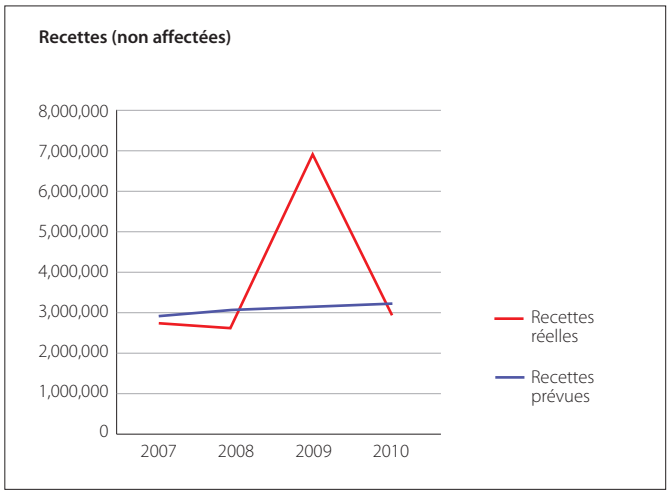

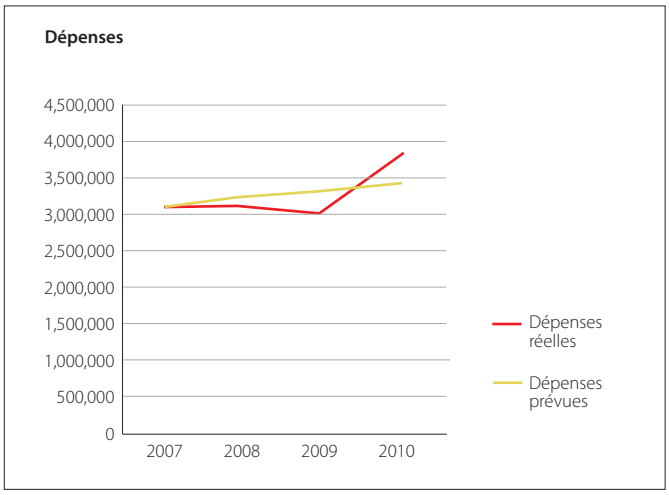

Recettes

Le facteur le plus important contribuant à l'évolution favorable des finances du Secrétariat général est l'apport de certains dons privés substantiels non affectés en 2009 et à un degré moindre en 2010. Dans l'ensemble de la période visée, l'apport des donateurs externes a été de 3,3 millions d'euros plus élevé que les prévisions budgétaires. Nous pouvons affirmer sans crainte que ce revenu supplémentaire a été une véritable bénédiction et un retour inattendu sur des efforts limités de collecte de fonds. En ce sens, on ne peut s'attendre à une répétition d'un événement de cette ampleur.

Les recettes des cotisations, des legs et d'autres sources étaient conformes au Plan budgétaire (ensemble, ces postes budgétaires ont généré 0,2 million d'euros de plus que les prévisions).

Le revenu des placements, toutefois, a été inférieur de 0,9 million d'euros aux prévisions. Rétrospectivement les taux de rendement sur investissement prévus étaient artificiellement élevés, mais en 2007 nul n'aurait pu prévoir l'effondrement des taux d'intérêt et de la Bourse qui s'est produit en 2008–2009.

Dépenses

Le total des dépenses en 2007–2010 correspondait aux prévisions. Sur ce total, cependant, les trois principales catégories de dépenses montrent une image divergente.

Les dépenses du Secrétariat général ont été inférieures de 0,5 million d'euros aux prévisions. La Secrétaire générale a mis en œuvre des mesures de contrôle des dépenses strictes dans les trois premières années et a réduit l'effectif, en raison du déficit structurel et de l'absence de financement externe additionnel suffisant. Lorsque ce financement additionnel est enfin arrivé après août 2009, le Bureau et le CoEx ont approuvé des plans modifiés pour 2010. Cela a permis de lancer un certain nombre de programmes spécifiques de politique et de plaidoyer (conférence « Le visage féminin de la migration », fin 2010), de communications (une meilleure couverture des activités de Caritas et des urgences, la création d'un nouvel Extranet) et de renforcement des structures de la confédération (voir le paragraphe 4.2), et de représenter de manière cohérente le Secrétariat général aux assemblées régionales.

Les dépenses relatives aux structures régionales se sont élevées à 0,2 million d'euros de plus que prévu. Cet écart est attribuable aux provisions annuelles pour les cotisations impayées (sur la base d'une politique approuvée par le CoEx) et d'un effort additionnel de contribution aux forums régionaux en 2010.

Les organismes de gouvernance ont exigé des dépenses supérieures de 0,3 million d'euros aux prévisions. Cet écart est dû à la hausse de la réserve annuelle pour l'Assemblée générale, qui est passée de 50 000 à 160 000 € à compter de 2008. Le CoEx a approuvé cette hausse en raison du montant prévu requis pour l'Assemblée générale 2011.

5.4 Fonds affectés temporairement

Comme prévu, mais non quantifié, dans le Cadre financier 2007–2010, le Secrétariat général a attiré un financement externe pour quelques programmes spécifiques : le conseiller spécial sur le VIH/SIDA et le Secrétariat du Réseau catholique de lutte contre le VIH/SIDA (CHAN), le Secrétariat du Réseau d'organisations chrétiennes contre la traite des êtres humains (COATNet) et un programme sur les Objectifs de développement du millénaire.

Au cours des quatre années, les recettes de ces programmes ont globalement couvert les dépenses.

5.5 Conclusion

Le Secrétariat général est dans une situation financière relativement bonne grâce à la politique de contrôle rigoureux des coûts de la Secrétaire générale et à l'apport de quelques dons privés importants. Cela permet de poursuivre pendant un ou deux ans des programmes additionnels commencés en 2010.

Cependant, le problème du déficit structurel n'a pas été résolu. L'arrivée d'un directeur de la collecte de fonds en décembre 2010 devrait permettre une collecte de fonds beaucoup plus systématique et plus viable, qui devrait avoir un effet à long terme salutaire et réduire ou même éliminer le déficit structurel.

Le Cadre financier 2011–2015, que je présenterai à l'Assemblée générale, prolongera la situation financière favorable actuelle et abordera les problèmes et les défis financiers structurels.

6. Rapport du vérificateur à l'Assemblée générale 2011 pour la période 2007–2010

Ce rapport de vérification des résultats de Caritas Internationalis pour la période 2007–2010 a été établi pour la XIXe Assemblée générale.

Les états financiers au 31/12/2007, au 31/12/2008, au 31/12/2009 et au 13/12/2010 ont été vérifiés par notre équipe chez Deloitte et Touche S.p.A. Nous avons publié nos rapports de vérification sans réserve et conclu que ces états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de Caritas Internationalis.

Signé :
Roberto Lolato
Associé, Deloitte et Touche S.p.A.
Rome, 18 mars 2011

7. Remarques finales

Avec l'appui du directeur des finances et de l'administration et du personnel du Service des finances, nous avons abattu une somme de travail considérable. Mon prédécesseur et moi-même leur devons nos remerciements pour nous avoir facilité la tâche de Trésorier de la confédération de Caritas.

Je crois que le Secrétariat général est maintenant en bonne posture financière pour relever dans les années à venir des défis qui se centrent sur des enjeux comme la viabilité des structures de la confédération, le renforcement de la gestion (financière) et de la transparence au sein de la confédération et la révision de la Politique d'investissement du Secrétariat général.

À cette étape de discussions en profondeur de l'identité de Caritas et de sa relation avec le Saint-Siège, je prie pour que la sagesse soit accordée à ceux qui doivent prendre des décisions en cette matière. J'espère que ces décisions pourront être guidées par la volonté de permettre à Caritas Internationalis d'œuvrer au bien commun, en particulier dans ses efforts en vue de réduire la pauvreté et de faire en sorte que Caritas Internationalis et ses Organisations membres puissent avoir accès au financement dont elles ont besoin pour ce faire.

Jürg Krummenacher
Trésorier par intérim
Rome, mai 2011

Annexe :

Sommaire des états financiers annuels 2007–2010

€	2007	2008	2009	2010	TOTAL 2007–2010 Réel	TOTAL 2007–2010 Prévisions
	Secrétariat Général	Secrétariat Général	Secrétariat Général	Secrétariat Général	Secrétariat Général	Secrétariat Général
RECETTES						
Cotisations	1 926 950	1 986 399	2 045 990	2 107 367	8 066 706	8 054 900
Apport de donateurs externes	340 365	273 906	4 345 599	559 847	5 519 717	2 247 600
Legs	146 522	218 944	353 000	120 000	838 466	740 000
Autres produits	92 826	14 984	11 210	11 446	130 466	40 000
Total de l'apport	2 506 663	2 494 233	6 755 799	2 798 660	14 555 355	11 082 500
Produits financiers nets	134 475	102 807	108 073	148 643	493 998	1 355 000
TOTAL DES RECETTES	**2 641 138**	**2 597 040**	**6 863 872**	**2 947 303**	**15 049 353**	**12 437 500**
CHARGES						
Secrétariat général	2 421 391	2 336 632	2 355 333	2 936 864	10 050 220	10 533 400
Structures régionales	487 340	478 854	401 020	529 703	1 896 917	1 680 000
Organismes de gouvernance	186 550	318 951	280 995	348 692	1 135 188	922 000
TOTAL DES CHARGES	**3 095 281**	**3 134 437**	**3 037 348**	**3 815 259**	**13 082 325**	**13 135 400**
Excédent/déficit non affecté	**-454 143**	**-537 397**	**3 826 524**	**-867 956**	**1 967 028**	**-697 900**

	Budgets des programmes	Budgets des programmes	Budgets des programmes	Budgets des programmes	Budgets des programmes	Budgets des programmes
Apport des Organisations membres	92 098	92 032	113 702	147 510	445 342	0
Apport de donateurs externes	62 023	47 115	87 598	54 587	251 323	0
RECETTES DES PROGRAMMES	**154 121**	**139 147**	**201 300**	**202 098**	**696 665**	**0**
DÉPENSES DES PROGRAMMES	**98 187**	**163 322**	**225 294**	**223 822**	**710 624**	**0**
Excédent/Déficit des fonds affectès temporairement	**55 934**	**-24 175**	**-23 994**	**-21 724**	**-13 959**	**0**
TOTAL DES DÉPENSES DU SECRÉTARIAT ET DES PROGRAMMES	**3 193 468**	**3 297 759**	**3 262 642**	**4 039 081**	**13 792 949**	**13 135 400**

	Affecté	Affecté	Affecté	Affecté	Affecté	Affecté
TOTAL DES RECETTES AFFECTÉES	0	0	0	2 930	2 930	0
TOTAL DES DÉPENSES AFFECTÉES	0	0	0	0	0	0
Excédent/déficit affecté	**0**	**0**	**0**	**2 930**	**2 930**	**0**

RÉSERVES	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2010	31/12/2010
Fonds non affectés	3 385 864	2 931 721	2 394 324	6 220 848	5 352 892	5 352 892	2 687 964
Fonds des programmes (affectés temporairement)	90 183	146 117	121 942	97 948	76 224	76 224	90 183
Fonds affectés	2 505 072	2 505 072	2 505 072	2 505 072	2 508 003	2 508 003	2 505 072
TOTAL de l'actif net	**5 981 119**	**5 582 910**	**5 021 338**	**8 823 868**	**7 937 119**	**7 937 119**	**5 283 219**

www.caritas.org

Caritas

Palazzo San Calisto
V-00120
Etat de la Cité du Vatican
+39 06 698 797 99